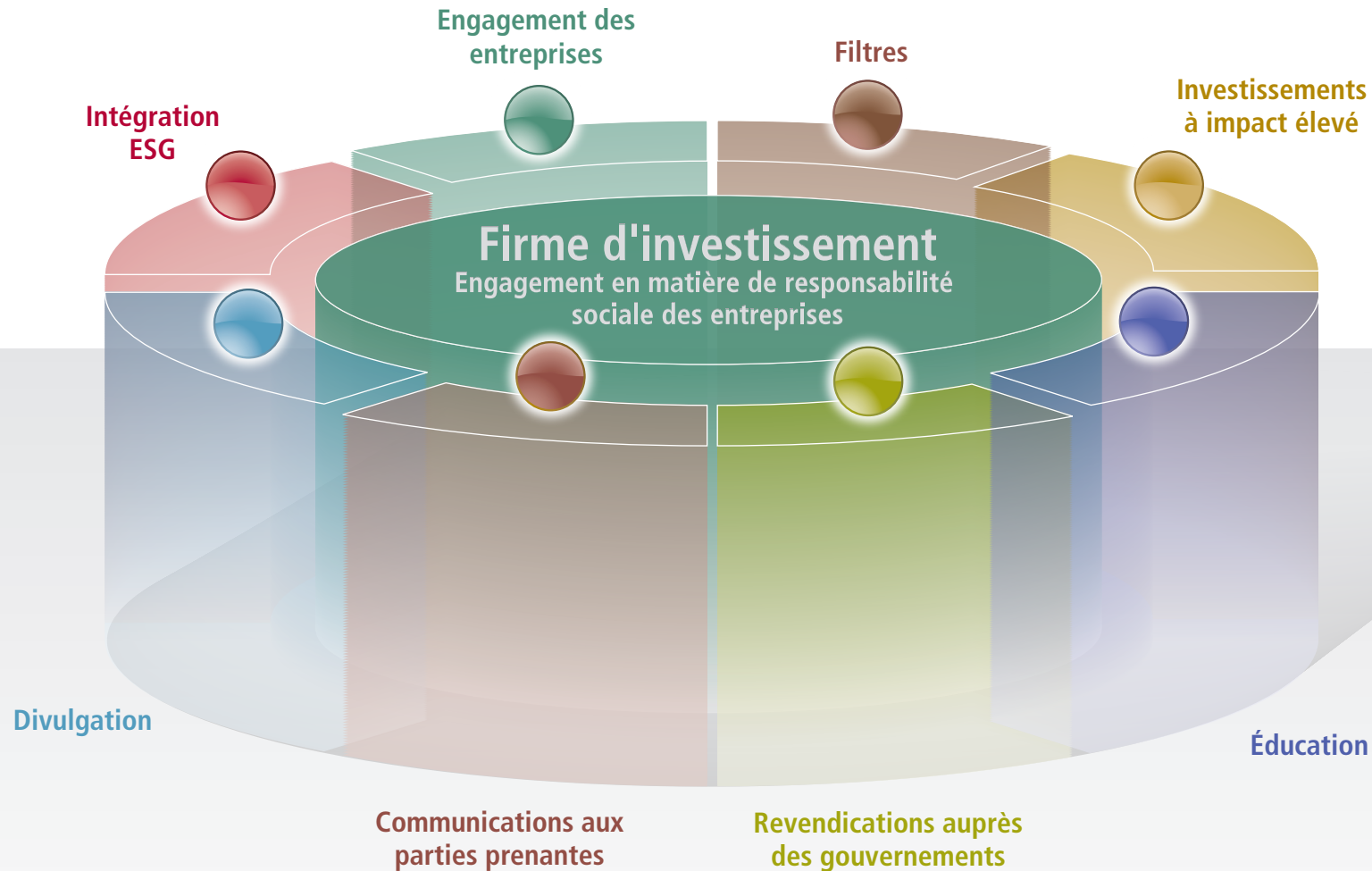


Investissement socialement responsable

Composantes

L'investissement socialement responsable (ISR) a évolué depuis ses débuts, alors qu'il se limitait principalement à l'utilisation de filtres. Aujourd'hui, il inclut des approches intégrées, des filtres positifs et négatifs, l'investissement communautaire et l'engagement des actionnaires. Il y a un continuum en émergence qui va de l'ISR à faible impact vers l'ISR à fort impact, dont on fait état dans l'étude Future of SRI (www.corostrandberg.com). Dans le futur, on s'attendrait à ce que les firmes en ISR montrent l'exemple en adoptant les pratiques qu'elles exigent des entreprises dans lesquelles elles investissent. Ce graphique présente une vue d'ensemble des différentes composantes de l'ISR que les investisseurs peuvent utiliser pour déterminer leur approche personnelle en matière d'investissement socialement responsable.



Cet outil est une ébauche et continuera d'évoluer. Il a été développé par Strandberg Consulting et est commandité par Fonds Éthiques.

Vos commentaires sont appréciés. SVP, les acheminer à : cstrandberg@shaw.ca.

© 2008 Strandberg Consulting. Tous droits réservés. Aucune partie de cet outil ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit sans le consentement écrit exprès du détenteur du droit d'auteur.

Composantes de l'ISR

Voici une liste d'approches en matière d'investissement socialement responsable (ISR). Plus elles seront intégrées à votre portefeuille d'ISR et mises en pratique par votre gestionnaire d'ISR, plus grand sera l'impact de vos investissements.

Investissement socialement responsable Composantes

○ **Firme d'investissement**

Engagement en matière de responsabilité sociale des entreprises :

- > Présenter la politique et le programme de responsabilité sociale des entreprises (RSE).
- > Être membre d'une association commerciale d'ISR et participer à des initiatives commerciales en matière d'ISR.
- > Adopter des principes et des normes de développement durable (par exemple les Principes pour l'investissement responsable).
- > Mesurer les répercussions des activités et des fonds d'ISR en matière de développement durable.
- > Publier des rapports sur la performance en matière de développement durable, y compris la divulgation de la performance, des politiques et des programmes ESG (arrimées aux lignes directrices du GRI et qui sont vérifiées de façon indépendante).

○ **Intégration ESG :**

- > Adopter une approche exhaustive visant l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à l'analyse.
- > Consacrer une importante quantité de ressources (internes et externes) à l'analyse ESG.

○ **Engagement des entreprises :**

- > Adopter un processus complet visant l'identification des enjeux.
- > Assurer un dialogue avec les entreprises, soumettre des propositions d'actionnaires, désinvestir.
- > Intégrer les enjeux ESG aux lignes directrices en matière de vote par procuration, qui sont régulièrement mises à jour afin de refléter les enjeux courants.
- > Prendre part ou diriger des coalitions de plusieurs actionnaires.

○ **Filtres :**

- > Filtrer négativement (soustraire) ou positivement (ajouter) en se basant sur les valeurs.
- > Utiliser des filtres ou des fonds centrés sur les solutions.

○ **Investissements à impact élevé**

Capital de risque investi dans des projets à caractère durable :

- > Effectuer des placements privés dans des secteurs et entreprises durables.

Investissement communautaire :

- > Déterminer les politiques, objectifs et actifs dédiés aux investissements communautaires.

○ **Divulgation :**

Divulgation générale de la méthodologie d'évaluation des entreprises.

- > Divulguer régulièrement les activités d'engagement.
- > Être signataire d'initiatives de divulgation (par exemple : les lignes directrices d'EUROSIF, les Principes pour l'investissement responsable).
- > Divulguer les résultats obtenus lors de vérifications externes du programme d'ISR.
- > Divulguer les prises de position et les mesures adoptées par rapport aux politiques publiques préconisées.

○ **Communication aux parties prenantes :**

- > Faire participer les parties prenantes au le processus d'identification des priorités en matière d'engagement.
- > Communiquer régulièrement aux parties prenantes la performance et le progrès des ISR.

○ **Revendications auprès des gouvernements :**

- > Mobiliser ses efforts en vue d'une réforme législative de la responsabilité des entreprises, de la transparence financière et de la divulgation des facteurs ESG.

○ **Éducation du public, de l'industrie et des consommateurs et les efforts déployés en matière d'engagement envers le développement durable, en général, et les ISR, en particulier :**

- > Offrir au public ainsi qu'aux consommateurs la possibilité de prendre part aux ISR, à la consommation responsable et à la responsabilité sociale des entreprises.
- > Éduquer le public, les consommateurs et les conseillers en matière d'ISR.
- > Publier les recherches traitant de l'ISR afin d'accroître les connaissances du public, des consommateurs et de l'industrie en cette matière.

Remerciements

Jane Ambachtsheer, Mercer
Joan Bavaria, Trillium Investment
Scott Bryan, RBC Dain Rauscher
Peter Chapman, SHARE
Leslie Christian, Progressive Investment Management
Cheryl Crowe, Assiniboine Credit union

Adam Deixel, Domini Social Investments
Eugene Ellmen, Social Investment Organization
Dermot Foley, Inhance Investment Management
Julie Gorte, PaxWorld
Lisa Hayles, EIRIS
Paul Hawken

Gary Hawton, Meritas Mutual Funds
Kerry Ho, Inhance Investment Management
Michael Jantzi, Jantzi Research
Joe Keefe, PaxWorld
Peter Kinder, KLD Research and Analytics
Tim Smith, Walden Asset Management
Bob Walker, Fonds Éthiques

Cet outil est une ébauche et continuera d'évoluer. Il a été développé par Strandberg Consulting et est commandité par Fonds Éthiques. Vos commentaires sont appréciés. SVP, les acheminer à : cstrandberg@shaw.ca

